



LES COOPÉRATIVES AU QUÉBEC



Le mouvement coopératif a joué un rôle prépondérant dans l'évolution de l'histoire économique, sociale et culturelle du Québec. Dès le début du XIXe siècle, devant le peu d'intérêt des assureurs pour le marché agricole, des agriculteurs se regroupent en mutuelles afin de se prémunir contre les risques qui menacent leurs récoltes et leurs bâtiments. Toutefois, il faut attendre le début du XXe siècle pour assister à une réelle éclosion du mouvement coopératif, principalement dans les secteurs de l'épargne-crédit et de la production agricole.

C'est en 1900 qu'Alphonse Desjardins fonde la première caisse d'épargne et de crédit, devenue aujourd'hui le Mouvement Desjardins. La structure proposée par M. Desjardins se caractérisait par la responsabilité des sociétaires limitée à leur souscription d'une part sociale et surtout, par le fait que le territoire correspondait à celui de la paroisse. Ainsi, les sociétaires pouvaient exercer un contrôle sur leurs économies et gérer localement les crédits. Parallèlement, le mouvement coopératif prend naissance dans le secteur agricole avec comme objectif de résoudre les problèmes liés aux coûts d'approvisionnement et de mise en marché des produits agricoles. Les coopératives agricoles se sont multipliées rapidement. On en compte aujourd'hui près de 200. Les chiffres d'affaires des deux plus importantes, Agropur et la Coop fédérée, occupent respectivement le 3e et le 4e rang dans les coopératives canadiennes.

Dans les années 30 à 45, au gré des besoins de l'heure, on assiste à la création de réseaux coopératifs dans d'autres secteurs tels que les pêches, la foresterie, la consommation alimentaire, l'achat de fournitures scolaires et les services funéraires. En 1940, afin de coordonner la pensée et les actions du mouvement coopératif au Québec, les leaders des différents regroupements coopératifs et d'organisations syndicales fondent le Conseil supérieur de la coopération. Cet organisme existe toujours sous l'appellation de Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Depuis, le mouvement coopératif n'a cessé d'évoluer et de se structurer. Selon les statistiques de 2006, le Québec compte 3 200 coopératives et mutuelles, dont 2 645 non financières. Elles détiennent des actifs de 130 milliards \$ et réalisent un chiffre d'affaires de 20 milliards \$. Entre 2001

et 2005, le chiffre d'affaires des coopératives non financières a augmenté de 18 % pour s'approcher des 9 milliards de dollars. Les coopératives du Québec emploient 81 000 personnes. Plus de 60 % d'entre elles se retrouvent dans des coopératives dont le siège est situé hors des grands centres urbains. Depuis leur création, en 1997, les coopératives de solidarité sont celles dont le nombre a le plus augmenté. Elles représentent 48 % des nouvelles coopératives créées en 2006. On les retrouve principalement dans les secteurs de la santé, des loisirs, de la culture, du tourisme, des nouvelles énergies (éoliennes), des services à la personne et des services de proximité. Les membres d'une coopérative de solidarité sont les clients, les employés et des partenaires de la communauté.

On peut affirmer que l'appartenance à une coopérative fait partie intégrante de la culture québécoise. Tous les Québécois ne sont pas membres d'une coopérative, mais plusieurs sont membres de plus d'une coopérative. Ainsi, en 2006, les coopératives regroupaient 7,7 millions de membres alors que la population du Québec était évaluée à 7,5 millions de personnes.

ORGANISATION ET STRUCTURE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU QUÉBEC

Le dynamisme du mouvement coopératif québécois est attribué à certaines particularités, dont son organisation en réseaux régionaux et sectoriels et ses structures de support professionnel et financier impliquant un partenariat étroit entre les organisations coopératives et des institutions gouvernementales.

Au niveau provincial, Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité regroupe 13 fédérations sectorielles et 11 coopératives de développement régional. En tant que carrefour de tous les intervenants au niveau du Québec, il joue un rôle de concertation, de représentation et de développement du mouvement coopératif. Il a de plus le mandat de gérer des ententes de partenariat entre le gouvernement québécois et le mouvement coopératif.

Le réseau des coopératives de développement régional (CDR) est une des spécificités de la structure du mouvement coopératif québécois. Il est constitué de 11 coopéra-

tives qui couvrent les 17 régions administratives du Québec. Chaque coopérative de développement régional regroupe l'ensemble des coopératives des divers secteurs d'activités de sa région. Elle est la référence en création, développement et représentation de ces entreprises coopératives et apporte une contribution inestimable au développement des régions.

Le réseau des CDR regroupe plus de 1 080 coopératives et a contribué au maintien et à la création de plus de 11 000 emplois au cours des dix dernières années. Entre 2004 et 2006, le réseau a appuyé le démarrage de 160 nouvelles coopératives qui ont permis la création ou le maintien de 1 223 emplois.

Le réseau des CDR travaille en complémentarité avec les fédérations sectorielles qui fournissent leur expertise dans leur secteur d'activité alors que les coopératives de développement régional appuient le démarrage et l'organisation coopérative. Au Québec, 13 secteurs sont chapeautés par une fédération sectorielle : l'agroalimentaire, l'alimentation, l'habitation, les services financiers et mutuels, la foresterie, les services funéraires, l'habitation, les fournitures scolaires, les services à domicile, les travailleurs, les travailleurs actionnaires et les coopératives du Nouveau-Québec.

Une autre des particularités du mouvement coopératif québécois est le partenariat à long terme qui lie le mouvement coopératif et le gouvernement québécois. Dans cette optique, la Direction des coopératives a la responsabilité d'appliquer la Loi des coopératives et de produire régulièrement des analyses sectorielles. C'est aussi par le biais de cette Direction que transite l'appui financier au développement coopératif.

La Direction des coopératives et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité travaillent conjointement à l'amélioration des conditions du développement coopératif. Entre 2007 et 2010, le gouvernement investira 12,9 millions \$ et le mouvement coopératif 1,5 millions \$, selon une entente de partenariat pour le développement coopératif. La société d'État, Investissement Québec, intervient quant à elle dans le financement des coopératives, principalement en offrant des garanties de prêts aux institutions financières.

QUELQUES RÉSEAUX ET COOPÉRATIVES DIGNES D'INTÉRÊT

→ **Le Mouvement Desjardins** : Dès la création de la première caisse à Lévis par Alphonse Desjardins en 1900, les Québécois manifestent leur enthousiasme envers la formule et le nombre de membres et de caisses augmente rapidement, dans les régions comme dans les villes.

En plus des services d'épargne crédit traditionnels, le Mouvement a développé un réseau de filiales et diversifié ses activités. Il offre notamment des services d'assurances, des services fiduciaires, des fonds de placement, d'investissements, de courtage et s'implique dans le développement international. Aujourd'hui, il représente l'un des plus importants groupes financiers au pays. Avec son actif de près de 106 milliards \$, le Mouvement Desjardins est la plus grande institution financière au Québec et la sixième en importance au Canada.

Le Mouvement Desjardins regroupe 572 caisses, près de 5,5 millions de membres et emploie 35 493 personnes, ce qui en fait le premier employeur privé au Québec. Soucieux de faire valoir tous les aspects qui en font un groupe financier distinctif, il contribue activement au développement des collectivités dans lesquelles il est implanté. En 2004, par l'intermédiaire de ses caisses, il a versé plus de 52 millions \$ en commandites, en dons et en bourses d'études, en plus de redistribuer 372 millions \$ en ristournes à ses membres.

→ **SSQ Groupe financier** : SSQ Groupe financier se distingue dans le secteur canadien des services financiers par son caractère mutualiste qui fait en sorte que ses clients sont également copropriétaires. Ce groupe a été fondé sous la forme d'une coopérative, par le docteur Jacques Tremblay, il y a plus de 60 ans. Il visait à donner aux familles l'accès à des soins médicaux. Une cotisation de 5 \$ par année et des frais mensuels de 3 \$ par famille procuraient des services médicaux aux adhérents. En 1955, afin de diversifier ses produits et de poursuivre sa croissance, la coopérative devient une société de secours mutuel qui concentre ses activités dans le domaine de l'assurance collective.

Le Groupe offre maintenant des produits d'assurance et d'investissement dans cinq secteurs d'activité : assurance collective, assurance individuelle, investissement et retraite; assurances générales, gestion, promotion et développement immobilier. Il est une des plus importantes institutions financières canadiennes avec ses 715 000 titulaires de polices et contrats; 1,2 million de clients, 1 250 employés et des actifs sous gestion d'une valeur de 3 milliards \$. Depuis 2003, SSQ Groupe financier est classée parmi les 50 sociétés les mieux gérées au Canada, selon la firme Samson Bélair Deloitte & Touche, le groupe CIBC et le Journal Les Affaires.

→ **Groupe Promutuel** : Né du mouvement mutualiste agricole du début du 19^e siècle, le Groupe Promutuel offre une gamme de produits en assurance de dommages depuis plus de 150 ans. Aussi, en 1835, grâce à certains groupes populaires conscients de l'intérêt collectif, une loi est adoptée par le parlement du Bas-Canada qui permet la création de compagnies d'assurance mutuelles contre le feu. En 1956, les mutuelles se dotent d'une fédération dont le rôle est de leur offrir des services-conseils dans différents domaines, notamment la souscription et l'indemnisation. En 1976, une société de réassurance est mise sur pied et moins de dix ans plus tard, la raison sociale Promutuel est créée.

À partir de 1988, Promutuel offre des produits en sécurité financière et, depuis 1999, des services financiers. Elle regroupe 34 mutuelles réparties sur le territoire québécois. Promutuel est le 4^e plus important assureur de dommages au Québec avec plus de 550 000 membres-assurés, un volume-primes de 511 millions \$ et un avoir des membres de plus d'un milliard. Elle emploie 1 800 personnes dont 75 % travaillent en région dans les 510 points de service.

→ **La Coop fédérée** : En 1922, une loi consacre la création de la Fédération des coopératives agricoles du Québec, par la fusion de trois centrales coopératives. Au cours de l'année suivante, on nomme le premier président de La Coop fédérée, connue à l'époque sous le nom de Coopérative fédérée de Québec.

La Coop fédérée est composée d'une centaine de coopératives affiliées au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick qui regroupent 51 000 membres. Elles emploient plus de 14 000 personnes et cumulent un chiffre d'affaires dépassant les 5 milliards \$. La Coop fédérée et son réseau se classent au 4e rang des plus grandes entreprises québécoises et détiennent le 8e rang des plus grands employeurs québécois. La Coop fédérée exploite également un important réseau de succursales à travers la province dans quatre secteurs : l'approvisionnement de la ferme, la quincaillerie et les machineries agricoles, la transformation et la mise en marché du porc et de la volaille, et les produits pétroliers.

Elle est la plus importante fournisseuse de semences, de produits de protection des cultures ainsi que de fertilisants au Québec. Elle dessert près de 160 quincailleries et centres de rénovation sous les bannières Coop et Unimat. Par sa filiale Olymel, elle est aussi présente à toutes les étapes de la chaîne de transformation alimentaire et se classe première exportatrice de porc et de volaille au Canada. Près de 50 % des ventes de porc sont réalisées sur les marchés étrangers.

Sous la bannière Sonic, la Coop fédérée est la plus importante pétrolière indépendante au Québec. En plus d'offrir les produits habituels, plusieurs des stations-service Sonic sont des leaders dans l'offre de l'essence éthanol qui permet de réduire les émissions toxiques.

→ **Mountain Equipment Co-op (MEC)** : Avec ses 2,6 millions de membres, MEC est la plus importante coopérative de vente au détail au Canada. Depuis 1971, elle fournit du matériel pour les activités non motorisées de grande nature.

La coopérative, dont le siège social est à Vancouver, exploite une douzaine de magasins dans les principales villes canadiennes dont deux au Québec : l'un au Marché central à Montréal et l'autre dans le quartier St-Roch à Québec. Son magasin de Montréal, ouvert depuis 2003, est un bâtiment écologique qui utilise la géothermie en récupérant l'eau de pluie que l'on chauffe et climatise par radiation. Son efficacité énergétique excède de 65 % celle d'un magasin traditionnel de taille comparable.

MEC se veut une entreprise socialement responsable qui applique les principes coopératifs dans toutes ses activités. Elle est impliquée dans l'approvisionnement éthique, dans les produits axés sur le développement durable, dans la promotion d'un réseau pancanadien de parcs et d'espaces protégés et donne également du matériel, des subventions et de l'appui non financier à des groupes communautaires et environnementaux.

→ **Magasin Coop La Paix, St-Jean-Port Joli** : Le Magasin Coop La Paix, coopérative d'alimentation, a été fondé il y a 70 ans dans une municipalité qui compte actuellement 3 400 citoyens dont 1 860 sont membres de la coopérative. 85 % des ventes se font auprès des membres, ce qui constitue probablement le pourcentage le plus élevé de son réseau.

La coopérative, sous bannière IGA, emploie 65 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 12 millions \$ en 2007. Profitant de sa santé financière elle s'est offert une cure de rajeunissement d'une valeur de 2,5 millions \$, principalement dépensés en agrandissement et équipements. Une partie de ses surplus est distribuée en ristourne aux membres et plus de 40 000 \$ sont attribués annuellement sous forme de dons et de commandites à divers organismes du milieu. La coopérative organise aussi chaque année diverses activités de levée des fonds, entre autres un brunch qui génère environ 3 000 \$. La coopérative contribue ainsi au développement économique, culturel et sportif de sa communauté en mettant des ressources importantes à la disposition du milieu.

→ **La coopérative forestière des Laurentides** : La Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides (CFHL) a été créée en 1978 par treize personnes désirant se créer un emploi dans le domaine forestier. Il s'agit d'une coopérative de travailleurs qui offre des services de coupe de bois, de planification forestière, d'aménagement forestier et de production de plants.

Elle a développé un concept unique " clé en main " qui consiste à fournir à ses clients tous les travaux reliés à leur approvisionnement de bois. Elle est actuellement une des rares entreprises forestières du Québec à offrir ce type de contrats intégrés qui comprend la planification forestière, la représentation auprès des instances gouvernementales, les travaux de sylviculture, la production de plants et la récolte, qu'elle garantit à ses clients. Plus de 520 personnes travaillent pour la Coopérative dont 315 sont membres et 40 membres-auxiliaires. Son chiffre d'affaires annuel gravite autour des 40 millions \$ et sa capacité de récolte de bois se situe à près de 600 000 mètres de bois annuellement.

Elle fut la première entreprise forestière des Hautes-Laurentides à détenir la certification environnementale (ISO 14001) en 2003. Elle s'est ainsi engagée dans une démarche d'amélioration continue touchant les principaux aspects environnementaux de ses activités de récolte, de sylviculture et de foresterie. Elle est aussi la seule entreprise forestière au Québec à être autorisée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune à effectuer des traitements alternatifs à grande échelle et à mettre en place un projet pilote de gestion de la forêt par objectifs.

Elle investit dans la formation de ses travailleurs et la prévention constitue une valeur pour l'entreprise et pour ses membres. À cet effet, elle a implanté un comité paritaire en prévention, un programme de prévention, un plan d'urgence et un plan d'action annuel en santé et sécurité au travail.

→ **La coopérative funéraire de l'Outaouais** : Créée en 1979, la Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) visait à contrer les coûts exorbitants pour les services funéraires exigés par le secteur privé. La Coopérative compte maintenant plus de 11 500 membres et possède les installations funéraires les plus modernes de l'Outaouais. Elle est devenue la maison funéraire la plus importante de tout l'Ouest québécois et la deuxième coopérative funéraire en importance au Canada, au chapitre de l'actif et du nombre de décès traités.

Avec son personnel hautement qualifié, elle sert actuellement plus de 900 familles endeuillées par année et elle conclut annuellement entre 450 et 500 arrangements réalisables. Son chiffre d'affaires approche les 4 millions \$ et sa santé financière est excellente. Elle détient plus de 60 % du marché gatinois.

En plus d'offrir une gamme complète de services funéraires contemporains à des prix très compétitifs, elle contribue au développement de sa communauté et au maintien de services funéraires à prix abordable dans l'Outaouais. Selon certaines études, en 2000 les membres des coopératives funéraires au Québec payaient leurs funérailles 45 % moins cher que les autres Canadiens.

→ **La Coopérative de services à domicile de l'Estrie** : Devant les difficultés du système public de santé à répondre aux besoins de services de maintien à domicile des aînés, un groupe de personnes âgées de l'Estrie a pris l'initiative de démarrer la première coopérative de services à domicile au Québec, en 1989. Très rapidement, d'autres régions s'inspirent du modèle de l'Estrie pour fonder leur propre coopérative de services à domicile. On en compte aujourd'hui une cinquantaine qui, après entente avec le réseau québécois de santé, prennent le relais dans l'entretien domestique et les soins d'hygiène.

La Coopérative de services à domicile de l'Estrie fournit à ses membres des services d'entretien ménager, de grand ménage, de soins d'hygiène, d'entretien des vêtements, de préparation de repas, de répit surveillance, d'accompagnement et d'approvisionnement, etc.

Pour répondre aux besoins de ses 4 436 membres, La Coopérative de services à domicile de l'Estrie emploie 135 personnes. En 2006, elle a réalisé près de 100 000 heures de services pour des ventes de 1,9 million \$ et versé 1,5 million \$ en salaires et avantages sociaux. La demande actuelle pour ses services s'étend bien au-delà des personnes âgées. La Coopérative réalise actuellement plus de 30 % de son chiffre d'affaires auprès des "ménages actifs", preuve que la coopérative répond à un besoin pour les citoyens de tout âge.

La réussite de la Coopérative de services à domicile de l'Estrie repose sur plusieurs facteurs : elle a été mise sur pied par le milieu, elle s'adapte rapidement aux besoins de ses membres et elle travaille en complémentarité avec le secteur de la santé.

L'Association des coopératives du Canada / Canadian Co-operative Association

275, rue Bank, 4e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2L6

1-866-266-7677

info@CoopsCanada.coop
www.CoopsCanada.coop